

RAPPORT D'ACTIVITÉ
ET DE RESPONSABILITÉ
SOCIÉTALE

2022

afnor

Les normes volontaires, **accélératrices d'impact**



*Marc Ventre,
président*



*Olivier Peyrat,
directeur général*

Le 27 juin 2017, je commençais mon premier mandat de trois ans à la présidence d'AFNOR et découvrais le fonctionnement d'un groupe dynamique et attachant de 1 250 collaboratrices et collaborateurs. Je souhaite rendre hommage à toutes les équipes et à leur directeur général, **Olivier Peyrat**, pour leur action infatigable au cours de ces six années qui ont été passablement mouvementées. Ce rapport d'activité est le dernier que je signe, à charge pour l'assemblée générale 2023 d'AFNOR de renouveler le conseil d'administration qui élira un nouveau président pour me succéder.

Que lisait-on dans les archives des journaux ce 27 juin 2017 ? Entre autres, l'ouverture de la 15^e législature à l'Assemblée nationale. Le palais Bourbon, haut lieu de fabrication des lois... souvent confondues avec nos normes volontaires ! En six ans de présidence d'AFNOR, j'ai en effet pu mesurer à quel point le sentiment d'un trop-plein législatif ou réglementaire, abondamment relayé dans les médias, ne rendait pas hommage à nos 20 000 volontaires normalisateurs, qui viennent de tous les secteurs de l'économie coécrire des documents majoritairement internationaux ou européens... non pas parce que quelqu'un les y oblige, mais parce que leurs organisations en ont besoin ! La norme volontaire est une arme de compétitivité pour les entreprises et un pouvoir d'action pour les autres organismes.

Pendant mes deux mandats, AFNOR et ses partenaires se sont employés à démontrer les nombreux bénéfices qu'apportent les normes volontaires. Le message était le suivant : si vous cherchez à faire la différence, les normes jouent le rôle d'un accélérateur d'impact. S'impliquer dans l'élaboration des normes volontaires, c'est disposer d'un avantage concurrentiel sur les marchés. Et c'est particulièrement vrai pour les technologies disruptives. Cela se voit lorsque les acteurs de la nouvelle économie numérique oublient d'y avoir recours et calent au démarrage. Les faux départs observés au printemps 2023 dans le développement des métavers et des robots d'intelligence artificielle montrent qu'il est impératif de passer par la case normalisation avant d'aller sur le marché, sauf à s'exposer à la défiance des investisseurs, des clients, des régulateurs, de l'opinion publique, et même des talents à recruter.

Tous les secteurs, et pas seulement ceux qui sont acteurs historiques de la normalisation depuis la création d'AFNOR en 1926, sont en droit d'espérer les mêmes bénéfices. Le développement des services, la transition écologique, l'émergence d'une véritable économie circulaire constituent des défis majeurs auxquels il faut nous atteler avec la plus grande énergie. La normalisation volontaire est ce temps où, autour d'une table, les acteurs élaborent un cadre consensuel favorable au plus grand nombre. Avec AFNOR, cela fait bientôt cent ans que cela dure. Continuons !

Marc Ventre

AU RENDEZ-VOUS DE LA PFUE

Du 1^{er} janvier au 30 juin, la France a présidé le conseil de l'Union européenne. AFNOR et ses adhérents ont souhaité porter dans ce cadre trois sujets à fort enjeu économique et sociétal : l'égalité entre les femmes et les hommes, l'intelligence artificielle et la stratégie de normalisation européenne (*lire encadré ci-dessous*). La prise de fonction, au 1^{er} janvier, d'Olivier Peyrat, directeur général d'AFNOR, à la vice-présidence du Comité européen de normalisation, chargé des questions politiques, a permis d'appuyer cette action.

En matière d'égalité entre les femmes et les hommes, la France a ainsi obtenu, en 2022, que l'Organisation internationale de normalisation crée un comité pour rédiger une norme volontaire listant les pratiques de nature à promouvoir et mettre en œuvre l'égalité en entreprise et

l'autonomisation des femmes, l'ISO 53800, et qu'AFNOR en détienne l'animation. Et cela, sur les bases d'un premier document pré-normatif français publié en 2021, l'AFNOR Spec X30-020.

Dans le domaine de l'intelligence artificielle, AFNOR a établi une feuille de route après avoir consulté l'écosystème de l'IA. Rédigée dans le cadre du Grand Défi IA du gouvernement français, elle propose un pendant normatif au futur règlement européen sur l'IA en six axes :

- confiance,
- gouvernance et management de l'IA,
- supervision et *reporting* des systèmes d'IA,
- compétences des organismes de certification,
- normalisation de certains outils numériques,
- simplifier l'accès et l'utilisation des normes.

Souveraineté normative : AFNOR répond oui



Le 2 février 2022, la Commission européenne a présenté une stratégie de normalisation visant cinq objectifs : anticiper et hiérarchiser les besoins de normalisation dans les domaines stratégiques, améliorer la gouvernance et l'intégrité du système européen de normalisation, renforcer le rôle de premier plan de l'Europe en matière de

normes mondiales, stimuler l'innovation, faciliter le changement de génération chez les experts en normalisation. « *Nous voulons être un 'standard-setter', pas un 'standard taker'* », a résumé Thierry Breton (au centre sur la photo), commissaire européen au marché intérieur, en ouverture d'une journée AFNOR sur la PFUE à Paris le 27 juin. Dans La Tribune, Olivier Peyrat, directeur général d'AFNOR, s'est félicité de cet élan, soulignant que la normalisation volontaire devait rester un processus ouvert, mais « *sous conditions* », c'est-à-dire en veillant à ce que les normes soient élaborées sans risque d'intérêt dominant extra-européen.



DES NORMES AUJOURD'HUI POUR LES SUJETS DE DEMAIN



566
nouvelles
normes publiées

126
normes retirées

1 424
normes révisées

1 950
enquêtes
publiques



Cybersécurité, blockchain, internet des objets, technologies quantiques, numérique écoconçu... En 2022, le terrain de jeux d'AFNOR pour inviter les acteurs à élaborer de nouvelles normes volontaires était résolument digital. Le numérique a grand besoin de confiance (*lire p. 10*) ! À côté de ce chantier multisectoriel, AFNOR continue d'être pleinement mobilisée sur les sujets environnementaux. Le comité technique sur la biodiversité animé par la France à l'ISO avance. La norme volontaire [ISO 17298](#) « Biodiversité : approche stratégique et opérationnelle pour les organisations — Exigences et lignes directrices » est attendue pour juin 2024. Dans l'Hexagone, la lutte contre le gaspillage alimentaire a pris corps avec la mise au point d'un [référentiel AFNOR Spec](#) servant de socle à un label du même nom, que prévoyait la loi AGECE de 2020.

En 2022 aussi, la célèbre norme [ISO 14001](#), qui fait référence depuis plus de vingt-cinq ans pour bâtir et faire vivre un système de management de l'environnement, a su quel sort lui serait réservé : direction révision ! Par ailleurs, 2022 a vu se créer de nouvelles commissions de normalisation nationales, comme sur la sobriété énergétique des piscines, les [produits menstruels](#), l'e-sport ou encore la naturopathie. Sans oublier la mise à jour de la norme [ISO 20121](#) sur les événements responsables, actée avec comme horizon les JO de Paris 2024.

Après-demain, les normes lues par les machines

Depuis 2021, AFNOR mène un chantier au long cours pour faire lire les normes volontaires directement par les machines et logiciels maison des utilisateurs que vous êtes tous et toutes. Avantages : moins d'erreurs, de mauvaises interprétations, cycle de vie accéléré, mise à jour facilitée... Intitulé [Smart standards](#) et décliné en France sous l'acronyme MARSS, ce projet de transformation numérique est titanesque mais les équipes d'AFNOR s'investissent pleinement aux côtés des organismes européens et internationaux. La France est dans le peloton de tête avec comme objectif l'horizon 2030.



EN POINTE SUR LA SCÈNE NORMATIVE INTERNATIONALE

Le baromètre international de la normalisation 2022 établi par AFNOR montre sans surprise que le couple franco-allemand se maintient à la tête des pays les plus impliqués dans les travaux des deux enceintes européennes de normalisation, le CEN (filière générale) et le CENELEC (électro-technologies). Gérant un quart des secrétariats, la France conserve sa deuxième place au CEN, derrière l'Allemagne et loin devant le Royaume-Uni, et est à l'initiative de la création de deux comités techniques, sur la qualité en imagerie médicale (CEN/TC 470) et les drones (CEN/TC 471). Au CENELEC, la France assure plus d'un secrétariat de comité sur cinq. Elle occupe ainsi la deuxième place, derrière l'Allemagne, qui en assure plus d'un tiers, et devance le Royaume-Uni et l'Italie. À l'échelle mondiale, la France se situe toujours en 3^e place, derrière l'Allemagne et les États-Unis, et juste devant le Japon, le Royaume-Uni, puis la Chine. Ce classement est obtenu en

observant les secrétariats détenus à la fois à l'ISO, l'Organisation internationale de normalisation, et à l'IEC, son équivalent dans le domaine des électro-technologies. En 2022, la France reste sur une perspective ascendante, engrangeant davantage de responsabilités dans l'animation de comités, comme tous les ans depuis 2017. Elle est ainsi passée de 78 à 79 secrétariats avec la création, en 2022, d'un comité technique sur les stations de ravitaillement en gaz naturel (ISO/TC 340).

POSITION DE LA FRANCE
AU SEIN DES ORGANISMES
DE NORMALISATION INTERNATIONAUX

Europe **2^e**
CEN*/CENELEC**

International **3^e**
ISO*/IEC**

*Filière générale - ** filière des électro-technologies



UNE ADHÉSION REBOOSTÉE

L'association française de normalisation comptait au 31 décembre 2022 1 498 adhérents, un chiffre en hausse par rapport à 2021. 88 % des adhérents sont des entreprises, majoritairement des moyennes, petites et très petites. En 2022, l'équipe du club des adhérents leur a proposé 20 web-conférences, qui ont mobilisé 4 700 inscrits et recueilli un taux moyen de satisfaction de 91 %. En février, mars et juin, trois événements hybrides ont été organisés sous l'emblème de la présidence française de l'Union européenne (*lire p. 3*). Dans ce cadre, les adhérents ont eu le privilège de rencontrer de nombreuses personnalités de l'univers normatif, parmi elles Thierry Breton, commissaire européen au marché intérieur.

En 2021 l'adhésion lançait son « pack TPE » réunissant plusieurs prestations de l'association à des tarifs privilégiés : une adhésion, une participation à des commissions de normalisation et un abonnement COBaz d'accès aux normes et à la réglementation. Une offre qui rencontre son succès, avec déjà plus de 40 contrats signés ! Enfin, une fois de plus, le club des adhérents a profité de la journée mondiale de la normalisation, le 14 octobre, en remettant la veille ses trophées Or Normes à divers acteurs impliqués dans la rédaction de normes volontaires, en présence des collaborateurs d'AFNOR.



ÉDITIONS : DES OUTILS DE VEILLE DERNIER CRI



En 2022, La solution en ligne CObaz s'est enrichie de fonctionnalités et contenus facilitant toujours plus le travail des entreprises dans leur lecture des normes. Les services d'identification de ce qui est essentiel au cœur des textes (Exigences) et de ce qui change d'une version de norme à l'autre (Redlines) se sont étendus aux collections internationales ISO et IEC. Les tout nouveaux Parcours Interactifs à disposition dans CObaz, comme celui sur la NF EN ISO 9001, ont été lancés. Ils aident les utilisateurs de normes-phares à bien comprendre ces documents et à bien les mettre en œuvre, au moyen d'apports d'experts, de supports pratiques et d'outils multimédia. Par ailleurs, l'offre CObaz

Horizon pour les grands comptes est venue remplacer le service Webport : plus de 100 000 utilisateurs ont migré d'une offre à l'autre.

Côté ouvrages, une publication significative : *Processus et transversalité(s) – Vers un nouveau management*. Ce livre compile les contributions d'une vingtaine de dirigeants d'entreprise sur les grands principes des processus et des transversalités en place dans les organisations, leur permettant d'atteindre leurs objectifs de performance. Il répond aux défis actuels : instaurer une politique de cyber-sécurité efficace, automatiser les processus, reprendre la main sur la chaîne de valeur, mettre en application la RSE (*lire p. 11*).

INTERNATIONAL : TEMPS FORTS EN ITALIE ET AU ROYAUME-UNI



En acquérant Quaser Certificazioni, le groupe AFNOR étend son offre de services sur le marché italien en matière de certification de système de management et de compétences, d'inspection et de formation.

Né il y a vingt ans en Italie, cet organisme certificateur d'envergure détient un portefeuille de plus de 1 000 clients à travers l'Europe dont des entreprises cotées au FTSE MIB (indice de cotation de la place de Milan), de nombreuses

fédérations professionnelles et des associations de consommateurs. Sa clientèle se compose majoritairement d'acteurs des services généraux (nettoyage, service d'ingénierie, avocats etc.), de la veille et du contrôle fiscal (contrôle des caisses automatiques) et de la construction.

Il y a trente ans, avec libéralisation du marché de l'énergie au Royaume-Uni, naissait AFNOR UK Limited. Pour célébrer cet anniversaire, l'équipe a réuni en décembre ses clients, son réseau d'auditeurs et des invités d'honneur représentants de l'association britannique des organismes de certification (ABCB) et de l'accréditeur national UKAS. L'occasion d'annoncer qu'en complément du marquage CE, AFNOR UK peut désormais délivrer la certification UKCA dans le domaine du gaz, des équipements de protection individuelle, du matériel de construction et de la sécurité incendie.

GOUVERNANCE : DES PERSONNALITÉS VOLONTAIRES

En 2022, la gouvernance d'AFNOR a légèrement évolué. De nouveaux organismes ont fait leur entrée au conseil d'administration de l'association, dont l'assemblée générale s'est tenue le 27 juin 2022 sous la présidence de Marc Ventre.



Entreprises

RÉÉLUS

- **ENEDIS** : Gilles Nativel

LES NOUVEAUX ORGANISMES

- **CEREMA** : Erick Lajarge
- **FFB** : Éric Durand
- **FFTÉLÉCOMS** : Michel Combot
- **LCIE BUREAU VERITAS** : Marie-Elisabeth d'Ornano
- **RTE** : Gabriel Bareux
- **SCHNEIDER ELECTRIC** : Carine Glas

CHANGEMENT DE REPRÉSENTANT PERSONNE PHYSIQUE

- **MICHELIN** : Priscilla Kolodziejczyk (reprise du mandat en cours de B. de Labareyre en juin 2022)
- **AIRBUS** : Bruno Costes (reprise du mandat en cours de Giovanni David en juin 2022)

Consommateurs

- **Confédération nationale des associations familiales catholiques (CNAFC)** : Alain d'Anselme

ONG

- **AGENCE DU DON EN NATURE** : Romain Canler

Un nouveau président au CCPN



En octobre, Stéphane Dupré la Tour a transmis à **Bruno Costes** (*photo ci-contre*), directeur des relations institutionnelles et de la normalisation d'Airbus

pour la France, la présidence du Comité de coordination et de pilotage de la normalisation (CCPN). Le CCPN est chargé de préparer la stratégie française de normalisation, commune à AFNOR et aux bureaux de normalisation sectoriels, de définir les objectifs et les priorités des comités stratégiques en cohérence avec les politiques nationales, européennes et internationales. Bruno Costes connaît la normalisation de l'intérieur pour avoir été vice-président, puis président, du comité stratégique Environnement et responsabilité sociétale d'AFNOR (*lire p. 11*).

De 2015 à 2020, il a été maire de Pibrac, commune de Haute-Garonne de 9 000 habitants dont il est toujours conseiller municipal, et président de la commission voirie et infrastructures de Toulouse Métropole.

DOUZE MOIS

DE NORMES VOLONTAIRES

JANVIER

Publication de la norme XP CEN/TS 19103 (Eurocode 5)

sur le calcul des structures mixtes bois-béton pour les bâtiments

Publication de la norme NF EN 203-2-4

sur les exigences de sécurité propres aux friteuses professionnelles à gaz



AVRIL

Publication de la norme XP ISO/TS 21357

sur l'évaluation de la taille moyenne des nano-objets dans les dispersions liquides par diffusion statique multiple de la lumière

Publication de la norme NF EN ISO 14083 sur la quantification et la déclaration des émissions de gaz à effet de serre résultant des opérations des chaînes de transport

Publication de la norme NF X60-301 sur la maintenabilité des biens durables à usage professionnel

MAI

Publication de la norme NF EN ISO 6346

sur le codage, l'identification et le marquage des conteneurs pour le transport de marchandises

Publication de la norme NF EN 14541-1

sur les recyclats thermoplastiques pour tubes et raccords en plastique

MARS

Publication de la norme NF ISO 3533

sur les exigences de conception et de sécurité des sextoys

Publication de la norme NF EN ISO 20345

sur les méthodes d'essais pour chaussures de protection individuelle

Publication de la norme NF X30-413

sur la constitution d'un échantillon de déchets contenus dans une benne à ordures ménagères

Publication de la norme NF EN 590

sur les exigences et méthodes d'essai des carburants pour moteur diesel

JUIN

Publication de la norme ISO/IEC 23053 sur les systèmes d'intelligence artificielle utilisant l'apprentissage machine

Publication de la norme NF EN ISO 23418

sur le séquençage de génome complet pour caractériser les bactéries dans les aliments

Publication de la norme NF EN ISO 14015

sur l'évaluation du devoir de vigilance environnementale

Publication de la norme NF EN ISO 24656

sur la protection cathodique des structures éoliennes en mer



OCTOBRE

Publication de la version 2022 de la série NF EN 16247, sur les audits énergétiques (parties bâtiments, procédés, transports)

Publication de la version 2022 de la norme ISO/IEC 27001, sur le management de la sécurité de l'information, diffusée en France sous **NF ISO/IEC 27001**

Publication de la norme NF EN 17687 sur l'intégrité et la responsabilité dans les achats publics

AOÛT

Publication de la norme XP S52-900 sur les installations de vagues pour le surf

Publication de la norme NF EN 17645 sur l'évaluation de la performance, la méthodologie et la classification des piscines privées extérieures à usage familial

Publication de la norme NF EN IEC 60335-2-89/A11 sur la sécurité des appareils de réfrigération et fabriques de glace à usage commercial

NOVEMBRE

Publication de la norme NF ISO 16128-2/A1 sur les critères relatifs aux ingrédients et produits cosmétiques naturels et biologiques (amendement 1)

Publication de la norme NF EN 17669 sur les contrats de performance énergétique

JUILLET

Publication de la norme ISO/IEC 22989 sur les concepts et la terminologie relatifs à l'IA

Publication de la norme NF P45-500 sur le diagnostic des installations de gaz situées à l'intérieur des bâtiments d'habitation



AFNOR Spec, un format qui séduit

Document pré-normatif élaboré en accéléré et en comité restreint avec un premier niveau de consensus, avant d'aller vers une norme, le format AFNOR Spec a continué sa percée en 2022. À noter, entre autres, des publications sur les achats solidaires (2202, septembre), l'inclusion numérique (Z77-103-0, février), la résilience en cas de cyberattaque (2208, novembre), les écosystèmes à base d'hydrogène renouvelable (M58-007, janvier) ou l'écoconception des services numériques (2201, avril).

NUMÉRIQUE : UN GRAND BESOIN DE CONFIANCE



Brice Gilbert,
responsable
de projets
Confiance
numérique
chez AFNOR
Certification

Archivage électronique, métavers, blockchain, jumeaux numériques, quantique... Sur ces sujets de confiance numérique, il est nécessaire de prendre le temps pour s'entendre sur les méthodes, faire dialoguer les chaînes de valeur, favoriser l'interopérabilité. Le travail avait déjà débuté en 2021 pour l'intelligence artificielle (*lire p. 3*).

En 2022 est sortie une AFNOR Spec sur l'écoconception des services numériques, vouée à devenir une norme IEC ; et une autre sur la cyber-résilience, listant des recommandations opérationnelles pour anticiper une cyberattaque et y faire face. AFNOR Compétences n'est pas en reste, avec quatre gammes de formations autour de la confiance numérique. Autant de solutions que le groupe a présentées au Forum international de la cyber-sécurité en juin à Lille. AFNOR Certification a multiplié les partenariats

avec l'écosystème de la confiance numérique, comme le Campus Cyber. Et développé une nouvelle certification de personnes : Ebios Risk Manager.

Best-seller pour manager la sécurité de l'information, la norme volontaire ISO/IEC 27001 est sortie dans une nouvelle mouture en octobre, avec des aspects nouveaux comme le *cloud*. Et avec dans son sillage sa petite sœur ISO/IEC 27005, pour les gestionnaires de risques. Avec presque deux fois plus de certifiés en deux ans (351 en 2019, 606 en 2021), la montée en puissance d'ISO/IEC 27001 en France se confirme. Une trajectoire en ligne avec l'évolution mondiale, puisqu'à l'échelle de la planète, le nombre de certificats a bondi de 36 000 à 58 000 entre 2019 et 2021. On peut désormais en voir affichés sur près de 100 000 sites dans le monde, dont près de 1 600 en France (source ISO Survey). En 2022, AFNOR International a notamment certifié ASPEED Technology Limited à Taïwan.



Certification ISO/IEC 27001 : pour nos clients... et pour nous

Charité bien ordonnée commence par soi-même ! En novembre 2022, dix-huit mois après une cyberattaque d'envergure qui avait paralysé son système d'information, le groupe AFNOR a obtenu la certification ISO/IEC 27001 sur le périmètre des services web fournis à ses clients. L'audit a identifié seulement quatre non-conformités mineures. Un signe de reconnaissance prouvant qu'AFNOR a conscience des risques pesant sur ses données sensibles, qu'elle les prend en compte et qu'elle s'en protège. De quoi rassurer partenaires, clients et fournisseurs, gagner en résilience et mieux se positionner dans les appels d'offres.

CSR D : SUR LE CHANTIER DE LA DURABILITÉ



En 2022, le groupe a poursuivi ses efforts pour inciter les acteurs économiques à s'outiller de solutions propres à inspirer confiance sur le terrain de la responsabilité sociétale. Le socle de l'offre reste la norme volontaire ISO 26000, autour de laquelle gravitent des formations, des signes de reconnaissance comme le label Engagé RSE (410 titulaires au 31 décembre) et désormais une offre de *coaching* et de conseil baptisée Impact RSE. Une mesure forte est venue conforter le groupe dans cette orientation : l'adoption, le 28 novembre, de la directive européenne CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive).

Le texte organise l'information que 50 000 entreprises européennes devront verser dans un rapport de durabilité à partir de 2025 pour faire état, de manière exhaustive, standardisée et vérifiée, de leur performance extra-financière sur les volets E (environnement), S (social) et G (gouvernance). « *Le reporting extra-financier va devenir une science de la donnée et une industrie de la vérification* », écrit Alain Jounot, responsable du département AFNOR RSE, dans une tribune publiée sur lemonde.fr. AFNOR Certification se met d'ores et déjà en ordre de marche pour opérer sur ce futur marché de la vérification, si tant est que les pouvoirs publics l'ouvrent aux organismes tiers indépendants. Avec le syndicat Filiance, la filiale du groupe milite pour que ce soit le cas, avec accréditation en bonne et due forme, convaincue qu'au-delà des chiffres, ce sont les pratiques ESG qui doivent évoluer. Et donc être auditées régulièrement.

En 2022 également, AFNOR a engagé une action pour sensibiliser au fait que les indicateurs standardisés de reporting de durabilité prévus par la directive gagneraient à s'inspirer des normes volontaires ISO existantes, en particulier sur le climat.



Remise du label Engagé RSE à Rennes en mai 2022

Une nouvelle offre pour raisonner bas-carbone



Marion Ripaux,
responsable
développement

En 2022, sous sa marque-ombrelle AFNOR Énergies, le groupe a étoffé sa gamme de solutions bas-carbone et d'aide à la décarbonation, troisième pilier de l'offre énergie aux côtés de l'efficacité énergétique et des renouvelables. Une gamme qui s'enrichira encore en 2023, autour de la vérification des d'émissions de gaz à effet de serre et de l'empreinte carbone, de l'effacement de consommation, de la sensibilisation à la sobriété et des formations au bâtiment bas-carbone, dont la RE2020 et celle – aménagée – menant à la certification de diagnostiqueur DPE.

PRÉSENTS SUR LES GRANDS RENDEZ-VOUS



Ulrika Francke (ISO) et Olivier Peyrat (AFNOR) à la COP27 en Égypte.

12 délégations
49 événements
143 partenariats

de la RSE sont aussi des moments précieux pour faire la pédagogie des solutions AFNOR, à l'image de *Produrable* (septembre) ou du *Word Impact Summit* (30 novembre et 1^{er} décembre). Les rendez-vous des Nations-Unies sur les défis écologiques sont incontournables : AFNOR était ainsi présent à la COP27 de Charm-El-Cheik sur le climat, avec le mandat de représenter l'ISO, et à la COP15 de Montréal sur la biodiversité.

L'effort de pédagogie d'AFNOR a aussi pris la forme d'une campagne de communication à destination des décideurs, mettant en exergue l'adjectif « volontaires » des normes volontaires et l'impact positif que leur emploi génère sur l'économie. Enfin, la décision de Bruxelles de rendre obligatoire un seul modèle de chargeur pour les équipements

électroniques commercialisés dans l'Union européenne à l'automne 2024 a offert une promotion de choix à la normalisation et à l'interopérabilité qu'elle permet : le modèle choisi, l'USB Type C, est au cœur de la série des normes NF EN IEC 62680.

Des relais efficaces en régions

Les délégations régionales d'AFNOR ont pleinement joué leur rôle de diffusion de l'information sur les normes volontaires et solutions du groupe. Des sujets innovants ont également émergé, par exemple la santé durable en Nouvelle-Aquitaine. En décembre, un temps fort sur les nouvelles tendances de la qualité a réuni plus de 150 personnes à Toulouse. Deux nouveaux délégués régionaux ont pris leurs fonctions en 2022 : **Solène Guillet** en Bourgogne - Franche-Comté et **François Berthaud** en Pays-de-la-Loire. À noter aussi, au sein du réseau régional, la nomination de **Fabrice Fauroux** comme responsable de projet innovation, avec la mission de renforcer la promotion de la normalisation volontaire auprès des décideurs publics et privés dans les territoires, notamment en s'appuyant sur le réseau FrenchTech.



FORMATION : ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS

Notre rapport au travail s'est profondément transformé ces trois dernières années. AFNOR Compétences accompagne ce changement dans la vie des entreprises en prenant en compte l'hybridation des modes de travail dans sa gamme QVT. Démarche QVT structurée, confort et conditions de travail, accompagnement à la transition professionnelle des individus... AFNOR Compétences propose ainsi des formations aux nouvelles pratiques managériales et un accompagnement aux transformations écologiques (structuration d'une démarche RSE, sobriété énergétique, etc.) et numériques (sécuriser ses systèmes d'information, initiation à la cyber-sécurité, etc.). Une offre qui a trouvé son public, preuve en est la participation record aux modules de formation sur le



numérique (*lire p. 10*). En 2022, une formation sur deux s'est tenue à distance. Ce qui n'empêche pas le présentiel pour des conférences d'actualité, lorsqu'il s'agit de confronter ses connaissances à un sujet du moment comme les dispositifs médicaux, ou pour la grande conférence annuelle de la communauté QSE.

LA CERTIFICATION SIGNE UNE BELLE ANNÉE



Les acteurs économiques ont besoin de faire reconnaître leurs bonnes pratiques, et cela s'en est ressenti sur l'activité de certification en 2022 qui a crû de 2,7 % en CA par rapport à 2021. La gamme confiance numérique a connu le succès, porté par un marché demandeur (*lire p. 10*) et en relais d'opérations comme celle de France Num avec BPI France. Les collaborateurs de la filiale ont chaussé leurs montures... de lunettes, avec la certification Engagement de service qualité en optique, et leur monture à pédales, en devenant opérateur du label Objectif Employeur Pro-Vélo mis en place par la Fédération des usagers de la bicyclette avec l'Ademe.

Un vélo abîmé ? C'est ici Qualirépar, autre label pour lequel AFNOR Certification est devenue

opérateur en 2022 pour le compte des éco-organismes agréés. Une chute à vélo sur un trajet domicile-travail ? La santé sécurité au travail était aussi en vedette, avec l'obtention de l'accréditation pour auditer selon la norme ISO 45001 (accréditation Cofrac n°4-0001, portée disponible sur www.cofrac.fr). Un vélo d'appartement pour votre mamie en Ehpad ? AFNOR Certification a été autorisée à effectuer l'évaluation qualité requise pour les établissements et services sociaux et médico-sociaux selon le nouveau référentiel de la Haute autorité de santé. À signaler aussi en 2022 l'accréditation à auditer selon l'ISO 19443 dans le nucléaire, et le succès du club des labellisés Diversité et Égalité, dont la session de décembre s'est tenue en présence de plusieurs ministres.

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE : UNE ORGANISATION ET DES RÉSULTATS



La consommation d'énergie au centre de notre attention

Le groupe AFNOR a marqué son adhésion à la feuille de route gouvernementale pour la sobriété énergétique dont un des objectifs majeurs est de réduire de 10 % la consommation d'énergie d'ici à 2024, par rapport à l'année 2019.

Une année forte en changement nécessitant l'effort de tous

Réglage des chaudières, abaissement et sectorisation des consignes de chauffe... Les actions mises en œuvre ont permis d'inverser la tendance de nos courbes de consommations avec une réduction bien visible par rapport à l'année de référence au point que les objectifs ont été dépassés : **moins 18 % en 2022 par rapport à 2019.**

- **7 avril** : démarrage du plan de sobriété.
- **16 avril** : fermeture du bâtiment Patio les vendredis.

- **5 novembre** : signature du plan de sobriété énergétique du groupe AFNOR.
- **5 décembre** : signature de la [charte EcoWatt](#) le formalisant les engagements du groupe.
- **23 décembre** : première fermeture partielle du bâtiment Atrium.
- **26 décembre** : fermeture du site durant une semaine.

Pour continuer sur sa lancée, le groupe AFNOR a investi dans des équipements plus économes en énergie, qui ont permis d'agrandir d'autant plus l'écart de consommation par rapport à l'année 2019 en réduisant notamment le talon de consommation. **Notre talon de consommation est à 25 %.**

Il a été nécessaire **d'impliquer tous les collaborateurs et de mettre en place de nouvelles habitudes de travail.** Nous saluons l'**adaptabilité de chacun.**



RSE ENSEMBLE RESPONSABLES

ÉTHIQUE ET GOUVERNANCE

- Établissement d'un **dispositif d'alerte unique** pour déploiement en 2023.
- Réalisation de deux travaux majeurs pour promouvoir la transparence et la loyauté des pratiques :
 - > **renforcer l'équilibre de la représentation du conseil d'administration**, avec six recommandations communiquées aux adhérents votant, et la réalisation d'un bilan présenté au conseil,

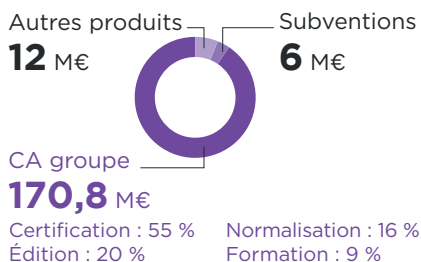
> et **prévenir les conflits d'intérêts au sein du conseil**, notamment en réalisant un bilan global des déclarations d'intérêts fournies par les administrateurs.

BIEN-ÊTRE DES COLLABORATEURS

- Financement des bilans de santé (211 prises de sang, 200 ECG) et des vaccinations anti-grippales (130).
- Allocation de 3,84% de notre masse salariale à la formation.

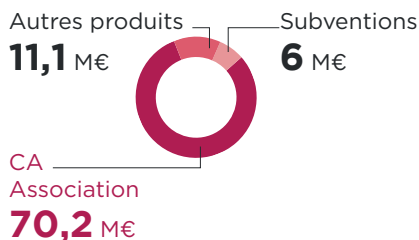
COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE AU 31/12/2022

PRODUITS



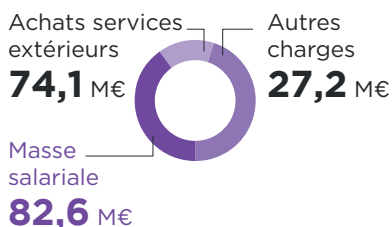
Total produits groupe 188,8 M€

COMPTES DE L'ASSOCIATION AFNOR AU 31/12/2022



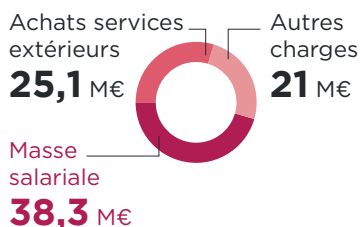
Total produits association 87,3 M€

CHARGES



Total charges groupe +183,9 M€

RÉSULTAT NET : + 4,9 M€



Total charges association 84,4 M€

RÉSULTAT NET : + 2,9 M€

- Élargissement du régime de télétravail occasionnel à distance (TOAD) : 80 personnes ont bénéficié du TOAD thérapeutique et 7 personnes du TOAD aidant.

ENVIRONNEMENT ET CLIMAT

- Réduction de notre consommation d'énergie de 18 % et celle d'eau de 28 % entre 2019 et 2022, fruit des **efforts de rationalisation de l'énergie et des ressources en eau** que nous avons déployés durant cette période.

- Publication de notre bilan d'émissions de gaz à effet de serre sur le site de [l'ADEME](#).

DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

- 22 collaborateurs ont parrainé un jeune pour soutenir l'emploi local (partenariat avec l'association « Nos quartiers ont du talent »).
- Plus de 15,84 % de nos salariés résident en Seine-Saint-Denis, contribuant ainsi à la dynamique locale.



FRANCE

Bordeaux • Dijon • Lille • Lyon • Marseille • Montpellier • Nancy
Nantes • Orléans • Paris • Rennes • Rouen • Toulouse



INTERNATIONAL

Algérie • Allemagne • Australie • Bolivie • Brésil • Bulgarie
Canada • Chine • Corée • Côte-d'Ivoire • Espagne • États-Unis
Gabon • Inde • Indonésie • Italie • Japon • La Réunion • Liban
Malaisie • Maroc • Mexique • Mongolie • Nouvelle-Calédonie
Pakistan • Pologne • Portugal • Roumanie • Royaume-Uni
Sénégal • Taïwan • Thaïlande • Tunisie • Turquie • Ukraine
Vietnam

11 rue Francis de Pressensé
95371 La Plaine Saint-Denis cedex - France
Tél. : +33 (0)1 41 62 80 00

www.afnor.org



afnor